

## Risques naturels et technologiques

Département  
de la Seine-Maritime

VAL DE LA HAYE

## INFORMATION DES POPULATIONS

### LA LETTRE DU MAIRE

« Notre commune est exposée à 4 risques majeurs : 2 risques naturels et 2 risques technologiques.

Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive.

Ce présent document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à VAL DE LA HAYE : inondation, mouvement de terrain, risque industriel et transport de matières dangereuses.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

Je souhaite que ce document réalisé conjointement avec les services de l'Etat vous apporte l'information claire que vous pouvez attendre sur ce sujet ».

Le Maire

La commune de VAL DE LA HAYE est exposée à :

#### ■ 2 risques naturels



Inondation



Mouvement de terrain

#### ■ 2 risques technologiques



Industriel



Transport de matières dangereuses

### L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'information préventive a été instaurée par l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 : « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger » (loi intégrée à l'article L 124-2 du Code de l'Environnement). Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.



MAIRIE du VAL DE LA HAYE

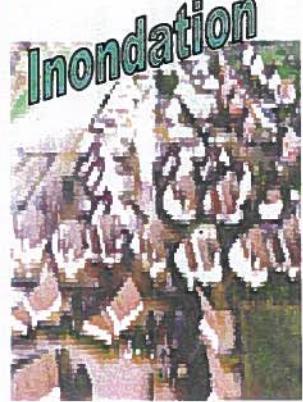


PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

### DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce dossier a été établi en décembre 2001 conjointement par la mairie de VAL DE LA HAYE et la préfecture de la Seine-Maritime - SIRACED PC



LES RISQUES NATURELS	Risques	Prévention
 <p><b>Inondation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les crues de la Seine sont le plus fréquemment observées durant les mois de janvier à mars, avec une durée pouvant varier de 3 à 15 jours.</li> <li>■ Les débordements peuvent affecter une grande partie du bourg jusqu'au pied de la falaise.</li> <li>■ L'état de catastrophe naturelle a été déclaré pour les inondations de février 1988, janvier 1994, janvier 1995 et décembre 1999.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La surélévation des berges de la Seine permet de limiter les débordements du fleuve, ainsi que la pose de clapets anti-retour sur les réseaux d'évacuation à la Seine.</li> <li>■ Une surveillance de la montée des eaux est effectuée par le Service de la Navigation de la Seine.</li> <li>■ Une cartographie des zones inondables a été réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement. Une actualisation tenant compte de l'altimétrie actuelle est prévue avec le concours de la communauté d'agglomération rouennaise afin de servir de base à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) en cours d'étude pour renforcer la prévention par des mesures réglementaires.</li> <li>■ Le risque inondation est pris en compte dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) de VAL DE LA HAYE.</li> </ul>
 <p><b>Mouvement de terrain</b></p>	<p>Falaise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sur la commune de VAL DE LA HAYE, les risques de mouvement de terrain sont essentiellement dus à la présence de la falaise crayeuse bordant la plaine alluviale de la Seine. La fracturation de la roche provoque des chutes de blocs et les sous-cavages présents ponctuellement créent des surplombs de roches instables.</li> <li>■ Des glissements de terrain sont possibles en pied de falaise. Des mouvements de terrain sont localisés entre le bourg et Quenneport, au Nord.</li> <li>■ Les chutes de blocs concernent entre autres les Cavées du Rossignol et du May, la rue des frères Duret et la rue Bérat. Des glissements de terrain peuvent également concerner la rue F. Bérat, la sente aux oiseaux et ponctuellement la rue des frères Duret.</li> <li>■ Le risque concerne des maisons individuelles, des caves creusées dans la roche et leurs abords.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une cartographie du risque lié aux mouvements de terrain a été réalisée en décembre 1991 par les services de la Direction Départementale de l'Équipement et par le cabinet CEBTP à la demande du maire. Ce document a été diffusé pour information à la population concernée.</li> <li>■ Des expertises ont été réalisées en mars 2001, à la demande de la mairie, sur des éboulements ayant affecté une zone bâtie rue des frères Duret et rue Bérat.</li> <li>■ Le risque « mouvement de terrain » est pris en compte dans le Plan d'Occupation des Sols (POS).</li> </ul>

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	Risques				Prévention																				
	<p>La commune de VAL DE LA HAYE est concernée par les distances de danger maximales des entreprises suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Entreprise</th><th>Activité</th><th>Type de risque</th><th>Distance de danger maximale</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GRANDE PAROISSE Grand Quevilly</td><td>Fabrication d'engrais et produits chimiques minéraux</td><td>Toxique Incendie Explosion</td><td>7 000 mètres</td></tr> <tr> <td>UPM KYMMENE CHAPELLE D'ARBLAY Grand Couronne</td><td>Fabrication de papier</td><td>Toxique</td><td>1 600 mètres</td></tr> <tr> <td>BUTAGAZ Petit Couronne</td><td>Stockage de GPL</td><td>Toxique Incendie Explosion</td><td>1 000 mètres</td></tr> <tr> <td>COURONNAISE DE RAFFINAGE Petit Couronne</td><td>Raffinage de pétrole et stockage de produits pétroliers</td><td>Incendie et explosion</td><td>1 800 mètres</td></tr> </tbody> </table>				Entreprise	Activité	Type de risque	Distance de danger maximale	GRANDE PAROISSE Grand Quevilly	Fabrication d'engrais et produits chimiques minéraux	Toxique Incendie Explosion	7 000 mètres	UPM KYMMENE CHAPELLE D'ARBLAY Grand Couronne	Fabrication de papier	Toxique	1 600 mètres	BUTAGAZ Petit Couronne	Stockage de GPL	Toxique Incendie Explosion	1 000 mètres	COURONNAISE DE RAFFINAGE Petit Couronne	Raffinage de pétrole et stockage de produits pétroliers	Incendie et explosion	1 800 mètres	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une réglementation rigoureuse comprenant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une étude d'impact afin de réduire au maximum les nuisances causées par le fonctionnement normal de l'installation</li> <li>- une étude de dangers où sont identifiés les accidents dangereux pouvant survenir et leurs conséquences.</li> </ul> </li> <li>■ Un contrôle régulier effectué par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).</li> <li>■ Un programme de réduction des risques toxiques dont le but est de remplacer les produits trop dangereux (ammoniac, chlore...) par des produits représentant des risques moindres.</li> <li>■ Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.</li> <li>■ L'ensemble des établissements à risques figure dans le Plan Particulier d'Intervention (PPI) couvrant l'agglomération de Rouen – Elbeuf.</li> <li>■ Le risque industriel est pris en compte dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) de VAL DE LA HAYE.</li> </ul>
Entreprise	Activité	Type de risque	Distance de danger maximale																						
GRANDE PAROISSE Grand Quevilly	Fabrication d'engrais et produits chimiques minéraux	Toxique Incendie Explosion	7 000 mètres																						
UPM KYMMENE CHAPELLE D'ARBLAY Grand Couronne	Fabrication de papier	Toxique	1 600 mètres																						
BUTAGAZ Petit Couronne	Stockage de GPL	Toxique Incendie Explosion	1 000 mètres																						
COURONNAISE DE RAFFINAGE Petit Couronne	Raffinage de pétrole et stockage de produits pétroliers	Incendie et explosion	1 800 mètres																						
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le transport de matières dangereuses à VAL DE LA HAYE a lieu par voie routière et par voie d'eau.</li> <li>■ Le principal axe routier est la route départementale D 51.</li> <li>■ L'axe fluvial concerné est la Seine (transport d'hydrocarbures, engrangement, produits chimiques).</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une réglementation rigoureuse portant sur :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formation des personnels de conduite,</li> <li>- la construction de citernes selon des normes établies avec des contrôles techniques périodiques,</li> <li>- l'identification et la signalisation des produits dangereux transportés (code de danger, code matière, fiche de sécurité).</li> </ul> </li> <li>■ Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.</li> </ul>																					

## Information

- La préfecture, informée des risques de crues de la Seine, met en alerte l'ensemble des services et mairies concernés. Elle tient à la disposition des maires et du public une messagerie où l'on peut trouver des informations sur l'évolution du phénomène de crues de la Seine (cf. numéro de téléphone ci-dessous). En cas de danger grave et imminent, la population serait alertée par les services municipaux.
- En cas d'accident technologique grave et sortant de l'enceinte de l'établissement, la population serait alertée par le signal d'alerte diffusé par les sirènes PPI (Plan Particulier d'Intervention) présentes sur les sites à risques.
- Si une évacuation s'avérait nécessaire, la population serait avertie par les services municipaux et pourrait être hébergée dans le foyer socioculturel A. Maurois.

02.35.32.41.58  
02.32.76.50.00

Mairie de VAL DE LA HAYE  
Préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC)

02.35.58.53.27  
02.32.76.55.80  
08.92.68.02.76

**Risques naturels**  
Direction Départementale de l'Equipement (DDE)  
Préfecture de la Seine-Maritime : Répondeur téléphonique  
d'annonce des crues de la Seine  
Répondeur Météo-France ☎ [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

02.35.52.32.00

**Risques technologiques**  
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement (DRIRE)

✉ [www.prim.net](http://www.prim.net)

Site Internet du ministère de l'Aménagement du Territoire et de  
l'Environnement sur les risques majeurs

## Radios diffusant les messages d'alerte et d'information

FRANCE BLEU Haute-Normandie 100.1 FM  
NRJ Rouen 100.5 FM

FRANCE INTER 96.5 FM  
EUROPE 2 104.1 FM

## Plan d'affichage

La réglementation prévoit l'organisation des modalités d'affichage des consignes de sécurité à appliquer en cas de survenue du risque. Lorsque la nature du risque ou la répartition de la population l'exige, cet affichage peut être apposé dans les locaux et terrains suivants :

- Établissements recevant du public (R.123.2 du Code de la Construction et de l'Habitation dont l'effectif public ou personnel est supérieur à 50 personnes),
- Immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, agricole ou de service dont le nombre d'occupants dépasse 50,
- Terrains de camping ou aires de stationnement de caravanes dont la capacité équivaut au moins à 50 campeurs sous tente ou à 15 tentes et caravanes à la fois,
- Locaux d'habitation de plus de 15 logements.

Les affiches, établies conjointement par le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Intérieur, sont disponibles en mairie. Le plan d'affichage, élaboré par le maire, répertorie risque par risque les locaux de plus de 50 personnes ou 15 logements situés dans les zones concernées. Au vu du plan d'affichage, les affiches devront être apposées par les propriétaires à chaque entrée de bâtiments ou à raison d'une affiche par 5000 m<sup>2</sup> pour les terrains de camping et stationnements de caravanes.

**VAL DE LA HAYE**  
**RISQUES :**  
**MOUVEMENT DE TERRAIN**  
**INONDATION**  
**INDUSTRIEL**



- Carte au 1/25 000 n° 1911 ET  
- IGN - Paris - 2001  
- Autorisation n° 43 - 01063

#### LEGENDE

- Limite de commune
  - Périmètre du risque industriel
  - Inondation
  - Mouvement de terrain

**La Zone d'information préventive des populations correspond au moins à la zone des risques.**

**ECHELLE 1/25 000 ème**

Document cartographique élaboré en décembre 2001,  
en fonction des connaissances et des documents de référence.